



79^{ème} session de l'Assemblée générale
Première Commission

Débat Général
General Debate

New York, le 8 octobre 2024

Déclaration prononcée par

S.E. Julien Thöni
Représentant permanent de la Suisse
auprès de la Conférence du désarmement

Madame la Présidente,

Je vous félicite pour votre nomination en tant que Présidente de notre Commission.

Plus de 120 conflits armés sévissent dans le monde et nous assistons à des violations massives du droit international humanitaire. Comme de nombreuses délégations, nous sommes extrêmement préoccupés par l'augmentation de la violence dans de nombreuses régions du monde depuis l'année dernière. Alors, que nous venons de marquer le premier anniversaire des actes de terreur du Hamas contre Israël – actes que la Suisse a fermement condamnés, la Suisse réitère l'urgence de la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages, d'un cessez-le-feu immédiat à Gaza ainsi que d'un accès humanitaire sûr, rapide et sans entraves. Les parties doivent respecter leurs obligations en vertu du droit international. Il faut trouver un chemin vers la paix au Proche-Orient. La Suisse appelle à nouveau à la fin de toutes les hostilités dans la région.

L'environnement international en matière de sécurité est tendu et complexe, marqué par des conflits, une instabilité croissante et l'érosion des régimes de maîtrise des armements. Les rapides avancées scientifiques et technologiques ajoutent un élément de complexité à ces enjeux.

Dans ce contexte, le Pacte pour l'avenir, adopté il y a à peine deux semaines, représente une perspective encourageante. Le Pacte reconnaît que le système multilatéral et ses institutions, avec les Nations Unies et la Charte en son centre, doivent être renforcés. L'action collective doit à nouveau devenir notre priorité pour relever les défis de la sécurité internationale. Les approches multilatérales, bien que difficiles et ardues, sont essentielles. Nous saluons donc l'engagement des États Membres à revitaliser le rôle des Nations Unies dans le domaine du désarmement (§47(a)). Cette Commission devrait être un vecteur pour faire avancer les mesures identifiées dans le Pacte. Permettez-moi de souligner trois domaines spécifiques.

Premièrement, nous assistons chaque jour aux conséquences tragiques des guerres sur les civils. Il y a quelques jours seulement, lors des Journées d'action, M. Giles Duley, défenseur mondial de l'ONU pour les personnes handicapées dans les situations de conflit et de consolidation de la paix, se référant au bombardement de Guernica en 1937 et aux manifestations mondiales qu'il avait suscitées, a

demandé : « Où est cette colère et cette indignation ? [...] Comment avons-nous perdu cette colère et cette indignation ? ». Il semble que 90 ans après Guernica, la prise pour cible des populations civiles et des infrastructures soit à nouveau en hausse. Nous devons veiller à ce que les instruments développés pour mieux protéger les civils soient respectés et renforcés.

Dans ce contexte, nous sommes profondément préoccupés par le fait que, cette année et pour la première fois, un État Partie se soit retiré d'un traité multilatéral interdisant une catégorie entière d'armes – la Convention sur les armes à sous-munitions – un traité qui a démontré son impact humanitaire positif. Nous réitérons l'importance de l'adhésion universelle aux traités interdisant les armes inhumaines et indiscriminées.

Dans l'Action 14 du Pacte pour l'avenir, les États Membres se sont engagés à prendre des mesures concrètes et pratiques pour protéger tous les civils lors de conflits. Plusieurs outils peuvent être utilisés à cet effet. La Déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées constitue un instrument important pour progresser dans la réalisation de cet objectif. La conférence de suivi tenue cette année à Oslo et celle prévue l'année prochaine au Costa Rica fournissent l'occasion de se concentrer sur sa mise en œuvre et de partager des bonnes pratiques. Les effets de l'utilisation des armes explosives en zones peuplées et des mines sont intergénérationnels, menacent la vie de millions de civils et entravent considérablement les efforts de développement et la réalisation des objectifs de développement durable. C'est avec ces considérations à l'esprit que la Suisse accueillera la Conférence sur l'action contre les mines en Ukraine (UMAC2024) à Lausanne les 17 et 18 octobre, et espère une forte participation de haut niveau.

Le Cadre mondial pour la gestion des munitions classiques tout au long de leur vie constitue quant à lui une avancée importante dans la prévention du détournement des munitions et représente un outil additionnel pour mieux protéger les civils. Nous invitons tous les États à participer activement à la réunion préparatoire des États en 2025.

Deuxièmement, nous restons profondément préoccupés par l'inquiétante inversion des tendances en matière de désarmement nucléaire. Les États membres ont réaffirmé dans le Pacte pour l'avenir l'objectif d'éliminer la totalité des armes nucléaires. La réitération de cet engagement doit être suivie d'actions, à commencer par le respect des obligations et des engagements en matière de désarmement nucléaire.

Nous appelons à la retenue dans la rhétorique nucléaire et à une réduction de l'importance des armes nucléaires dans les doctrines de sécurité. Un dialogue et une confiance renouvelés entre tous les États, en particulier dans le cadre du processus P5 actuellement coordonné par la Chine, sont essentiels. Nous espérons voir se matérialiser une transparence accrue, un renforcement des mesures de confiance et des avancées dans la consolidation de la norme contre l'utilisation des armes nucléaires. Bien que les États dotés d'armes nucléaires aient une responsabilité particulière au titre du TNP, nous encourageons tous les États Parties à cet instrument à contribuer à la réussite de sa Conférence d'examen de 2026.

Entretemps, la 1^{ère} Commission peut aider à faire progresser le désarmement nucléaire de plusieurs manières. Elle peut promouvoir une discussion scientifiquement plus étayée sur les impacts humanitaires des armes nucléaires. De plus, cette Commission peut encourager dans le cadre des Nations Unies le travail d'experts scientifiques concernant la vérification de futurs traités de désarmement nucléaire. Elle peut également contribuer au développement de mesures pratiques de réduction des risques et aux dialogues sur ceux résultant de progrès technologiques. Les progrès réalisés sur ces questions pourraient être mis à profit lors de la Conférence d'examen du TNP de 2026.

Le dernier point que je souhaite soulever concerne les nouvelles technologies. Elles sont cruciales pour la sécurité internationale. Nous devons tirer profit de leurs avantages, minimiser les vulnérabilités et veiller à ce qu'elles n'aggravent pas les tensions entre États.

Cette Commission peut veiller à ce que l'Intelligence artificielle (IA) dans le domaine militaire soit développée et utilisée conformément au droit international et qu'elle ne compromette pas la paix, la sécurité ou la stabilité. De par le fort soutien transrégional au Plan d'action issu du second Sommet

REAIM, nous sommes bien placés pour faire en sorte que l'Assemblée générale des Nations Unies adopte cette priorité dans son ordre du jour et contribue à l'exploration des aspects normatifs liés à cette thématique.

En ce qui concerne les systèmes d'armes autonomes (SAA), la Suisse voit de grands avantages à et soutient pleinement l'approche dite en deux volets consistant à élaborer des interdictions et réglementations spécifiques relatives à leur développement, déploiement et utilisation. La Suisse soutient activement la négociation d'un instrument international visant à empêcher avant tout, l'émergence de systèmes dotés de fonctions de plus en plus autonomes qui ne se conformeraient pas au droit international humanitaire (DIH). Tout en prenant en compte les travaux productifs du groupe d'experts gouvernementaux, nous estimons qu'il est nécessaire d'approfondir la question du traitement exhaustif des défis posés par ces systèmes d'armes, au-delà des aspects du DIH, et notamment les questions de sécurité, telles que leurs implications pour la paix et la stabilité internationales.

Bien entendu, la nécessité d'avancer dans la réponse aux défis posés par les développements scientifiques et technologiques ne se limite pas à ces deux domaines. Elle s'applique également à d'autres sujets clés comme la biologie, la cybersécurité ou l'espace extra-atmosphérique. Nous espérons que le défi de développer des normes et instruments appropriés sera également relevé dans ces domaines. C'est pourquoi, durant sa présidence du Conseil de sécurité, la Suisse organisera un briefing de haut niveau intitulé « Anticiper l'impact des avancées scientifiques sur la paix et la sécurité internationales » le 21 octobre 2024, où nous explorerons leur pertinence pour le mandat du Conseil de sécurité.

Madame la Présidente,

Bien que la marge de manœuvre politique soit actuellement limitée, nous avons encore devant nous de nombreuses initiatives et propositions qui peuvent faire progresser la sécurité internationale et le désarmement.

Je vous remercie

Madame Chair,

I congratulate you on your appointment as Chairperson of our Committee.

There are more than 120 armed conflicts worldwide, and we are witnessing massive violations of international humanitarian law. Like many delegations, we are extremely concerned by the increase in violence in many parts of the world since last year. As we have just marked the first anniversary of Hamas's acts of terror against Israel - acts which Switzerland has strongly condemned - Switzerland reiterates the urgent need for the immediate and unconditional release of all hostages, for an immediate ceasefire in Gaza, and for safe, rapid and unhindered humanitarian access. The parties must respect their obligations under international law. A path to peace in the Middle East must be found. Switzerland reiterates its call for an end to all hostilities in the region.

The international security environment is tense and complex, marked by conflicts, instability, and eroding arms control regimes. Rapid scientific and technological advances add a layer of complexity to these challenges.

In this context, the Pact for the Future, adopted just two weeks ago, represents a silverlining. The Pact recognizes *that the multilateral system and its institutions, with the United Nations and its Charter at the centre, must be strengthened*. Collective action must again become our priority to address international security challenges. Multilateral approaches, while difficult and strenuous, are essential. We hence welcome the commitment by Member States to *revitalize the role of the United Nations in the field of disarmament* (§47(a)). This Committee should be a vehicle to carry forward the measures identified in the Pact. Let me underline three specific domains.

First, every day we witness the tragic impact of war on civilians. Just a few days ago during the Action Days, Mr. Giles Duley, the UN Global Advocate for persons with disabilities in conflict and peacebuilding situations, referring to the bombing of Guernica in 1937 and the global protests it sparked, asked: *“Where is that anger and outrage? [...] How have we lost that anger and outrage?”* It seems that ninety years after Guernica, targeting civilian populations and infrastructure is on the rise again. But we need to ensure that instruments developed to provide greater protection to civilians are upheld and reinforced.

In this context, we are deeply concerned that this year, for the first time, a State Party has withdrawn from a multilateral treaty prohibiting a whole class of weapons – the Convention on Cluster Munitions – a treaty that has proven its positive humanitarian impact. We reiterate the importance of universal adherence to treaties banning inhumane and indiscriminate weapons.

In Action 14 of the Pact for the Future, Member States decided to take concrete and practical measures to protect all civilians in conflict. A number of tools can be leveraged to that effect. The Political Declaration on the use of explosive weapons in populated areas represents an important instrument to advance this objective. The follow-up conferences held in Oslo this year and the one planned in Costa Rica next year provide an opportunity to focus on its implementation and share good practices. The effects of the use of EWIPA and mines are multigenerational, threaten the lives of millions of civilians and seriously undermine development efforts and achieving the SDGs. It is with these considerations in mind that Switzerland will host the *Ukraine Mine Action Conference UMAC2024* in Lausanne, on 17-18 October, and looks forward to high-level attendance.

The Global Framework on Through-life Ammunition Management for its part constitutes an important breakthrough in preventing the diversion of ammunition and is another tool to better protect civilians. We invite all states to further engage at the preparatory meeting of States in 2025.

Secondly, we remain deeply concerned by the alarming reversal in nuclear disarmament trends. Members States have recommitted in the Pact for the Future to the goal of the total elimination of nuclear weapons. This recommitment should be followed by actions, starting with the fulfilment of nuclear disarmament obligations and commitments.

We call for restraint in nuclear rhetoric and a reduction in the salience of nuclear weapons in doctrines. Renewed dialogue and trust between all states, particularly in the framework of the so-called P5-process currently coordinated by China, are essential. We hope to see greater transparency, increased

confidence-building and progress in strengthening the norm against the use of nuclear weapons. While nuclear-weapon states have a key responsibility under the NPT, we urge all NPT States Parties to contribute to a successful 2026 Review Conference.

This committee, meanwhile, can help advance nuclear disarmament in a number of ways. It can promote a more scientifically informed discussion on the humanitarian impact of nuclear weapons. Further, this committee can foster work within the UN by scientific experts on verification for future nuclear disarmament treaties. It can also contribute to the development of practical risk reduction measures, and dialogues on risks resulting from technological developments. The progress made on these issues could be capitalized at the 2026 NPT Review Conference.

Finally, new technologies are crucial to international security. We must harness their benefits, minimize vulnerabilities, and ensure they do not further strain relations among States.

This committee can help ensure AI in the military domain is developed and used in compliance with international law and does not undermine peace, security, or stability. With strong cross-regional support for the Blueprint for Action from the second REAIM Summit, we are well positioned for the UNGA to enshrine this priority on its agenda and to contribute to exploring normative aspects.

Regarding autonomous weapons systems (AWS), Switzerland sees strong value in, and has been supportive of, the so-called two-tier approach consisting in the elaboration of specific prohibitions and regulations on the development, deployment and use of AWS. Switzerland is actively supporting the negotiation of an international instrument to prevent, above all, the emergence of systems with increasingly autonomous functions that would not be in compliance with international humanitarian law (IHL). Building on the positive work in the GGE, we see the need to explore how to comprehensively address AWS, beyond IHL aspects, notably including security aspects, such as their implications for international peace and stability.

Of course, the need for progress in meeting the challenges posed by scientific and technological developments is not limited to these two domains. It also applies to other key areas such as the biology, cyber security or outer space. We hope that the challenge of developing appropriate norms and instruments will also be taken up in these areas. This is why, during its presidency of the Security Council, Switzerland will organize a high-level briefing entitled "Anticipating the impact of scientific developments on international peace and security" on 21 October 2024, where we will explore their relevance to the Security Council's mandate.

Madame Chair,

While the political leeway is currently limited, we still have numerous initiatives and proposals before us that could advance international security and disarmament.

I thank you.